

PROJET PEDAGOGIQUE

L'île ô Merveilles



2A Rue de la Charbonnières – 69220 Belleville-en-Beaujolais
04 74 02 83 89

I. Introduction	3
II. Présentation de la structure	3
A. L'EAJE L'île ô merveilles	3
B. Ses valeurs.....	4
1. Individualité.....	4
2. Sécurité affective.....	4
3. Respect des émotions	5
4. L'écoute	5
5. La verbalisation	Erreur ! Signet non défini.
6. La communication gestuelle	5
7. L'autonomie	6
C. La famille	7
1. Coéducation	7
2. Les transmissions du matin et du soir	7
3. L'inscription	8
4. La place des parents.....	8
D. L'enfant	9
1. L'adaptation	9
2. Sécurité affective.....	9
3. La séparation.....	9
4. Les repères temporels et spatiaux	10
5. Les repères humains.....	10
6. L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou maladie chronique	10
7. Le jeu	11
8. Les repas.....	16
9. Le sommeil	19
10. Les soins (propreté).....	21
11. La santé de l'enfant.....	22
E. L'équipe et les stagiaires.....	24
1. Le bien être de l'équipe.....	24
2. Le rôle des professionnelles.....	25
3. Entraide et bienveillance.....	25
4. Communication (réunions, Analyse de la Pratique Professionnelle).....	26
5. Formation de l'équipe	27
6. Accueil des stagiaires (place, suivi.....)	27
F. Partenaires extérieurs et intervenants :	27
1. Les partenaires extérieurs.....	27
2. Les intervenants	29
G. Projets de la structure et temps festifs.....	30
III.Evaluation du projet	31
IV.Conclusion.....	31

I. Introduction

Le projet pédagogique est un outil indispensable à l'harmonisation des pratiques professionnelles. Il est co-construit avec l'ensemble des professionnelles :

- C'est leur feuille de route qui donne du sens aux actions et pratiques à leur mise en œuvre auprès des enfants.
- C'est le fil conducteur pour les remplaçantes et les stagiaires afin de situer le cadre de référence de la structure.

Son objectif est de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants dans le respect de l'individualité de chacun et de développer un lieu d'accueil et d'échanges qui répond aux besoins des familles. Il fixe un cadre pour le personnel afin de mettre en place une cohérence éducative. Il détermine les modes de travail, l'organisation des groupes d'enfants, de la vie quotidienne et des activités.

Il s'inscrit dans les projets social et familles du Centre Social et dans le respect des valeurs déclinées dans la charte nationale des Centres Sociaux : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

II. Présentation de la structure

A. L'EAJE « L'île ô merveilles »

L'Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) « L'île ô merveilles » est une entité du Centre Social Belleville-en-Beaujolais et Taponas. Il s'appuie sur les activités du centre social pour amplifier les échanges entre les habitants.

Comme tous les EAJE, il a pour mission, selon le décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans de « *[veiller] à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale* ».

Il accueille 30 enfants chaque jour, âgés de 10 semaines à 4 ans, en demi-journée ou en journée continue, de 7h30 à 18h30.

Le public accueilli en contrat occasionnel ou régulier principalement.

Dans ces 30 places, 1 place est garantie pour l'accueil d'un enfant dont le(s) parent(s) sont engagés dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle. En plus de cet effectif, 3 places d'urgence/faites en urgence, sont dédiées aux familles qui en éprouvent le besoin.

Les catégories socio-professionnelles (CSP) les plus représentatives au Centre Social sont très majoritairement les employés (38 %), puis les ouvriers et les cadres professions libérales. Ces caractéristiques permettent au Centre Social de bénéficier d'une vraie richesse de mixité dans la population de son territoire, composée d'habitants de tous âges, de toutes les cultures, comprenant à la fois un quartier politique de la ville et un village comme Taponas resté relativement rural.

Plus spécifiquement pour la crèche, la catégorie professionnelle la plus représentée est celle des employés, des cadres et des personnes sans emploi.

B. Ses Objectifs et ses valeurs

L'équipe met en exergue différentes valeurs qui lui sont chères afin d'accompagner l'enfant à grandir : le respect de l'individualité de l'enfant, la sécurité matérielle et affective, le respect des émotions, l'écoute, la communication, et l'autonomie.

Il est de notre responsabilité de lui offrir le meilleur accueil possible afin de favoriser son développement par paliers dans des domaines bien différents. Il ne peut entreprendre toutes les explorations à la fois.

Chaque enfant possède son propre rythme de développement. Il organise ses progressions motrices, intellectuelles et sensorielles en fonction de son caractère, sa sensibilité, sa famille et le milieu dans lequel il vit.

Individualité

L'enfant est pris en compte individuellement selon son histoire familiale, ses origines, sa personnalité, ses désirs, tout en apprenant la vie collective.

L'observation est un outil essentiel. Observer l'enfant au sein du collectif permet de le connaître, de connaître ses habitudes et ainsi de le prendre en compte en tant qu'individu unique et donc en tenant compte de sa singularité.

Sécurité affective

L'enfant a besoin de régularité, de confiance, de disponibilité, de sensibilité, d'un cadre et surtout de repères. Cela lui offre une sécurité affective, lui permettant de se ressourcer et de se construire :

Repères dans l'espace : en proposant à l'enfant dans la mesure du possible toujours le même espace pour le repas, le même lit et le même porte-manteau pour les contrats réguliers et sa propre panier, pour qu'il se situe de lui-même dans le milieu dans lequel il vit.

Repères dans le temps : la mise en place de rituels tout au long de la journée (le bonjour du matin en chanson, les temps de repas, de sieste etc.) lui permettent de définir les différents moments de la journée. Les trombinoscopes lui permettent aussi de voir les professionnelles qui seront présentes sur la journée. Nous allons récupérer les photos de la famille à afficher sur les murs de la crèche pour que l'enfant puisse avoir ce repère humain qui est sa famille.

Repère de personne : une personne référente est définie à l'avance pour l'accueil de l'enfant durant l'adaptation. Cette personne prendra en charge l'enfant dans les moments forts de la journée dans la mesure du possible.

Repères linguistiques : il s'agit, au mieux, d'utiliser quelques mots de la langue parlée à la maison pour le rassurer et établir une continuité du milieu familial. Nous mettons en place également la communication gestuelle associée à la parole enrichie par les signes de la Langue des Signes Française, développée plus loin.

L'objet transitionnel : le doudou peut être porté le plus souvent à la crèche, il favorise la sécurité affective. Plus l'enfant sera en sécurité affective, plus il pourra s'ouvrir à l'environnement et moins il aura besoin de son doudou. Les enfants ont besoin du doudou au cours de la journée, d'autres en continu et pour d'autres, à la sieste uniquement. On incite l'enfant à poser son doudou dans sa poche porte-doudou pour les grands. Si un enfant ne parvient pas à se séparer de son doudou, l'équipe fait preuve de souplesse et propose des alternatives tout en verbalisant. Par exemple s'il souhaite jouer, il le confie à l'adulte. A table, le doudou est installé en retrait sur une chaise pour que l'enfant puisse maintenir un contact visuel.

Respect des émotions

Il est très important de prendre en compte et de respecter les émotions de l'enfant. Etre à l'écoute, accepter les émotions et les mettre en mots sont donc essentiel à son bien-être.

L'écoute

La professionnelle doit être disponible et attentive pour répondre au besoin de l'enfant. Certains enfants se sentent en difficulté pour transmettre à l'adulte ses attentes et ses besoins surtout si leur vocabulaire est moins riche pour l'exprimer verbalement. Cependant, l'enfant va utiliser l'expression non verbale afin d'attirer l'attention de l'adulte pour répondre à ses besoins. La vigilance de la professionnelle va permettre de décoder son besoin à travers l'utilisation de la communication gestuelle associée à la parole. Cela nécessite également d'être attentif lorsque l'enfant exprime des émotions afin de l'accompagner dans la conscience de son « être ».

La communication

✓ Avec la verbalisation :

Tout est langage, à l'adulte d'être vigilant pour accompagner l'enfant comme une personne à part entière. A la professionnelle de faire l'effort de mettre des mots sur tout ce qu'elle fait afin que l'enfant soit acteur de ce qui lui arrive. Les paroles qui accompagnent nos gestes sécurisent l'enfant.

Cette verbalisation confirme la considération de ses émotions par l'adulte. Les enfants qui baignent dans un milieu où la communication verbale est primordiale acquièrent le langage avec aisance.

✓ La communication gestuelle

Deux personnes ont été formées à la communication gestuelle associée à la parole, enrichie par la Langue des Signes Française (LSF). Mais de quoi s'agit-il ? Le principe est de signer les mots clés des phrases que nous prononçons. Il est vraiment important que l'enfant puisse entendre les mots que nous signons. C'est pourquoi cette communication gestuelle s'adresse aux enfants n'ayant pas de problème d'audition.

La communication gestuelle associée à la parole utilise les signes de la LSF mais ce n'est pas une langue en soit. Ce moyen de communication n'est pas une méthode mais un outil qui vise à enrichir la compréhension et à réduire les frustrations liées à l'impossibilité d'évoquer verbalement leurs besoins ou leurs maux avant l'apparition de la parole. C'est pourquoi des mots clés ont été choisis à la crèche, par les professionnelles, pour les signer à chaque fois que nous les prononçons. Il s'agit des premiers signes de politesse : bonjour, au revoir, maman, papa. Egalement leurs besoins : changer la couche, pipi, caca, dormir, doudou, tétine, manger, boire... Mais aussi le repas : biberon, encore, gâteau, chocolat...

L'ensemble des professionnelles de l'équipe va s'approprier ces premiers signes pour les utiliser lors des moments clés en attendant une formation par une intervenante sur ce sujet.

Certains enfants peuvent voir des signes et ne jamais signer. Généralement, il faut en moyenne que l'enfant voit 80 fois le signe avant de le comprendre et d'essayer de le reproduire.



Les enfants peuvent commencer à essayer de signer dès lors que leur motricité fine se développe, c'est-à-dire dès 6 mois. Mais nous constatons le plus souvent les premiers signes d'apparition vers les 9-12 mois de l'enfant.

L'utilisation des signes joue, selon des témoignages de parents et de professionnels, un rôle dans la prévention des troubles de la relation et accompagnerait de manière significative le développement du langage. C'est pourquoi, il faut comprendre cet outil comme une aide pour l'enfant, une attention particulière que nous leur dédions en essayant d'attirer davantage leurs attentions pour créer des liens plus forts.

Une meilleure compréhension entre l'enfant et les professionnelles, permettra une meilleure adaptation à la crèche.

L'autonomie

L'autonomie est la capacité qu'acquiert l'enfant à faire seul les choses. C'est une prise en charge de soi. Il s'agit d'amener l'enfant à se débrouiller tout seul dans les gestes du quotidien, par la confiance mais aussi par la responsabilisation. C'est lui permettre d'exprimer ses envies et ses besoins.

L'équipe éducative est disponible pour l'accompagner dans ses différentes phases d'apprentissage. Les encouragements verbaux sont essentiels.

Comme évoqué précédemment, pour favoriser cette autonomie, il faut que l'enfant soit bien physiquement (sommeil, santé) et psychologiquement (relation parent-enfant, affectivité). Il doit se sentir en sécurité auprès des personnes qui l'entourent, qu'il ait un temps de jeu suffisant et régulier dans un espace où l'aménagement et le matériel favorisent une activité autonome.

Pour favoriser cette autonomie :

- A l'entrée de la crèche, des portes manteaux pour les grands à leur hauteur pour se déshabiller/s'habiller avec une place nominative avec leurs photos pour le repérage.
- Dans la salle de change des escabeaux encastrables pour accéder au change seule. Aussi des toilettes à leur niveau, savon et lavabos pour l'hygiène de leurs mains.
- Les dortoirs sont équipés de couchettes faciles d'accès grâce à leur ergonomie et au drap en pochette. L'adulte rajoutera une couverture polaire en cas de besoin.
- Pour les repas et activités, tables et chaises/tabourets sont aux tailles des enfants.
- Les coins d'éveils (dinettes, lectures, poupées), sont équipés de mobiliers qui facilitent leur exploration à leur niveau.

C. La famille

1. Coéducation

Il s'agit d'être partenaires autour de l'éducation de l'enfant. Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, nous respectons leurs pratiques éducatives et nous essayons d'être en continuité avec celles-ci autant que la collectivité nous le permet.

Le dialogue et les échanges sont indispensables pour pouvoir l'accompagner au mieux. Il n'est pas toujours possible de répondre à toutes les attentes exprimées avec les familles. L'important est de maintenir un dialogue avec elles, afin d'être au plus près de notre projet pédagogique.

2. Les transmissions du matin et du soir

Chaque jour lors de l'accueil du matin et du soir, une transmission au parent est faite afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Le matin, le parent nous transmet des informations sur la nuit, le petit déjeuner, la santé si nécessaire. Le soir, lors du départ, le parent et l'enfant doivent avoir le temps de se retrouver.

Les éléments importants de la journée, comme le repas, les activités et temps de sommeil sont transmis aux parents. Raconter une anecdote facilite la représentation de la journée dans la structure pour les parents. Ce peut être le point de départ d'une discussion parent-professionnelle. C'est donc l'occasion d'échanger de s'intéresser à la vie de l'enfant, sans pour autant être intrusif, ni porter de jugement de valeurs. Cela permet également de comprendre pourquoi l'enfant fait telle chose de telle façon, savoir si ses réactions sont habituelles ou non.

De façon générale, les parents sont accueillis au sein même des groupes pour ces temps d'accueil. En temps normal les transmissions du matin/soir se font dans les sections. L'accueil des enfants dans la section facilite la séparation. C'est un espace de transition sécurisant. Les professionnelles sont sur place et disponibles pour les autres enfants déjà présents.

En cette période de Covid-19, les accueils se font dans le sas d'entrée en suivant les consignes adaptées à la situation. Pendant le « rush » et si le temps le permet, les départs se font aussi à l'extérieur sous l'auvent pour les grands et dans le sas pour les bébés. Pour accompagner l'attente des parents un tableau d'informations sur des thématiques santé a été installé à l'extérieur.

Afin de raccourcir les départs b b s, il existe un cahier de transmission par enfant sur lequel il est retranscrit le d roulement de sa journ e. La professionnelle transmettra un r sum  de sa journ e ou parfois elle s'attardera sur un sujet qui demandera plus d'attention (sant , alimentation, sommeil).

Lors des accueils du soir, les familles doivent r cup rer les affaires de son enfant dans son casier et de son porte-manteau.

3. L'inscription

C'est un temps d' change individuel avec la responsable. Ce premier contact est tr s important, il permet de s'approprier, visualiser les lieux, d'observer, de se mettre en confiance, d'avoir des informations et de comprendre le fonctionnement g n ral.

La responsable fait le lien avec le centre social, le fonctionnement global de ce dernier et les diff rents services propos s   la population. Ce temps permet  ventuellement de rep rer les familles en situation de fragilit  et de mieux r pondre   leur besoin ou pour relayer l'information au travailleur social du centre social.

Dans certains cas, une famille qui vient s'inscrire pour une place occasionnelle se transforme en place r guli re sur le crit re de fragilit  et d'insertion sociale. Nous avons une place par tranche de 20 enfants d di e pour ces cas-l . Les 3 places d'urgence sont optimis es par des demandes r guli res de familles fragilis es.

Ensuite, le r glement de fonctionnement de la cr che est d taill  oralement ainsi que la v rification du carnet de sant , avec ses vaccinations. Un contrat est sign  par les deux parties. Puis, il y aura l' laboration du planning d'adaptation, la visite de la structure et la rencontre avec les professionnelles.

Cette premi re rencontre nous permet d' voquer l'organisation de la cr che, avec ses r gles, ses limites et le cadre donn  aux enfants. Nous expliquons aussi aux parents les diff rences entre la vie en collectivit  et la vie   la maison. Des r gles peuvent  tre diff rentes comme par exemple le fait de garder son doudou ou sa sucette lors des repas, qui ne se fait pas   la cr che.

4. La place des parents

Dans le cadre du projet social et plus particuli rement du projet familles, la place de la famille est primordiale au sein de la cr che. Leur implication dans la vie associative ou dans les activit s propos es sera toujours privil gi e.

Les parents sont invit s   participer aux diff rentes instances du centre social : b n vole au bureau de l'association, Conseil d'Administration, les commissions dont la commission petite enfance au sein de laquelle les questions  ducatives seront discut es.

Des rencontres parents/enfants en cr che autour des activit s sont organis es une fois par mois selon un calendrier   th me. Les activit s mensuelles enfants/parents sera sur des th matiques valorisant les diff rents go ts du monde, musiques du monde (comme le projet «  pices du monde, compte et histoires du mondes, berceuses du monde...). Ce temps permet aux parents de tisser un lien privil gi  lors de ces activit s et de se d couvrir des capacit s   entrer en jeu avec leur enfant. Cet espace permet l' mergence des questions  ducatives, sur la parentalit  etc. L'activit  mensuelle

parent/enfant est stoppée par la Covid. Avec l'équipe une réflexion pour la reprendre sur l'espace extérieur autour du jardinage avec un nombre restreint de personnes est engagée.

Les parents sont les bienvenus pour nous accompagner aux diverses sorties extérieures, comme la médiathèque et l'Hôpital de jour. Des sorties ponctuelles sont aussi organisées, telles que des sorties à la campagne pour des visites de fermes pédagogiques, des parcs d'animaux, ou des sorties liés à la nature (sortie au parc Popy, éveil des sens, ramassage de feuilles mortes pour les activités d'automne pour le collage...).

Les parents sont aussi attendus lors des fêtes de fin d'année, le carnaval et la fête du Centre Social. Elles permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec le personnel.

Ces moments de convivialité renforcent les liens avec les professionnelles et permettent aussi de rapprocher les familles. Nous cherchons à mettre en place une relation de partenariat et de confiance mutuels au profit des enfants.

D. L'enfant

1. L'adaptation

La période dite d'adaptation se déroule pour tous les contrats de la même manière. Elle dure environ une semaine. Les contrats réguliers de septembre font leur adaptation en mode occasionnel entre mai et juillet. Elle peut être modifiable en fonction des réactions de l'enfant.

Généralement le premier jour, le parent et l'enfant viennent partager un moment pour échanger avec une professionnelle « référente » sur les habitudes de l'enfant qui seront notifiées sur un document nominatif afin d'assurer une continuité avec l'ensemble de l'équipe.

Cette « référente » est nommée pour accompagner l'enfant et ses parents en lui permettant un repère. Elle est le premier repère pour sécuriser l'enfant en l'absence de ses parents. L'enfant doit, par la suite, s'adapter aux autres professionnelles et les parents ne doivent pas hésiter à demander des renseignements à la référente si besoin.

Dès le lendemain, l'enfant reviendra seul. Puis chaque jour nous augmenterons ce temps petit à petit. Ce temps d'adaptation variera d'un enfant à un autre selon son rythme.

La sécurité affective

Le doudou peut être porté plus souvent à la crèche qu'à la maison car il favorise la sécurité affective. Plus l'enfant sera en sécurité affective plus il pourra s'ouvrir à l'environnement et moins il aura besoin de son doudou. Les enfants ont besoin du doudou au cours de la journée, d'autres en continu et pour d'autres, à la sieste uniquement. On incite l'enfant à poser son doudou dans sa pochette individuelle. Si un enfant ne parvient pas à se séparer de son doudou, l'équipe fait preuve de souplesse et propose des alternatives tout en verbalisant. Par exemple s'il souhaite jouer, il le confie à l'adulte. A table, le doudou est installé en retrait sur une chaise pour que l'enfant puisse maintenir un contact visuel.

La séparation

Ce temps de séparation est une situation parfois difficile à vivre pour l'enfant et parfois pour les parents. Il est essentiel qu'il se déroule dans de bonnes conditions pour le bon déroulement de sa journée. Il doit non seulement se séparer de ses parents, mais aussi passer du milieu familial à une vie en collectivité. Avec la complicité des parents, la professionnelle accueille l'enfant, lui parle, lui explique que son parent s'en va, l'écoute, le rassure. L'enfant est acteur de sa séparation.

En verbalisant, en donnant du sens au départ du parent, en évitant les départs en catimini, professionnelles et parents mettent en place pour l'enfant les meilleures conditions à la séparation. Souvent la mise en place d'un rituel prépare l'enfant à vivre sereinement ce moment (Pratiques communes faites ensemble, ranger lui-même ses affaires dans son casier etc.). L'assurance des retrouvailles du soir, à condition que l'horaire annoncé soit respecté apporte en général beaucoup de sécurité.

Pour le bien-être de l'enfant, il est indispensable de se dire au revoir afin que ce dernier ne vive pas sa séparation comme un abandon et que le relais soit passé aux professionnelles qui accompagneront l'état émotionnel de l'enfant.

Lors de ce moment, il est important de prendre appui sur l'objet transitionnel (doudou, sucette), qui apporte une continuité et un repère de la maison.

Les repères temporels et spatiaux

L'enfant a besoin de repères pour se situer dans le temps et dans l'espace :

- Les repères temporels : ils sont essentiellement les moments forts de la journée : « chanson du bonjour », le repas, la sieste, le goûter. Leur répétition procure un sentiment de sécurité.
- Les repères spatiaux : l'aménagement de la crèche est structuré de façon à ce que les enfants se repèrent facilement. La crèche dispose de différents coins (lecture, dinettes, activités d'éveils, repas, sieste, ...). La structure de motricité au milieu de la salle d'accueil occupe un lieu privilégié pour les activités psychomotrices. L'espace extérieur est un lieu de socialisation. Les structures de motricité fixes ou mobiles du patio leur permettent de se défouler, courir, sauter, d'aller à la découverte de différents types de sol pour les sensations (souple pour le matériau rouge, béton, terre, pelouse). D'autres repères donnent à l'enfant la possibilité d'être reconnu comme un individu à part entière à l'intérieur du groupe : sa panier et son porte-manteau sont marqués par son prénom et sa photo.

Les repères humains

Pour que les enfants puissent évoluer sereinement et en sécurité nous avons mis à chaque entrée de section les photos du personnel afin de visualiser les personnes présentes le jour même sur la section.

Pour faire exister les parents pendant la journée à la crèche, des photos de ces derniers sont affichées à hauteur des enfants pour parler d'eux.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou maladie chronique

L'île ô merveilles permet aux enfants de s'ouvrir à la différence. Un projet d'accueil individualisé peut-être créé pour ces enfants. Ce projet est établi entre les parents et l'équipe. Il est centré sur l'enfant, ses besoins, son potentiel.

Certaines situations nécessitent un travail en partenariat avec divers organismes sociaux, médicaux ou paramédicaux :

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) : médecin, puéricultrice du secteur,
- Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) de Villefranche-sur-Saône,
- Le médecin traitant de l'enfant,
- Le CMP (Centre Médicaux Psychologique) de Belleville et de Villefranche-sur-Saône.
- Plateforme à-petits-pas
- Le SESSAD (Service éducatif spécialisé de soins à domicile)

Le jeu

L'objectif auprès des enfants accueillis est de les accompagner dans leur développement psychomoteur et affectif. Pour que cet accompagnement soit de qualité, il faut que l'équipe éducative soit d'une grande disponibilité. Cette disponibilité ne peut s'envisager que si l'équipe a une position éloignée de l'activisme. L'adulte qui ne cesse de proposer des activités retire à l'enfant la possibilité d'être moteur de ses actions et donc l'acteur principal de son développement. Une telle attitude de l'adulte risque en effet d'inhiber l'imagination de l'enfant, sa créativité et d'empêcher ses propres désirs de naître. De plus, l'adulte toujours dans le « faire » ne peut pas prendre le recul nécessaire pour observer et écouter, mettre des mots.

Pour chaque enfant, la relation aux objets et aux personnes s'effectue essentiellement par le jeu, qui constitue la base de son développement cognitif, moteur et affectif. Le jeu est donc essentiel au bon développement de l'enfant, à la construction de son individualité et de sa personnalité.

L'équipe aménage des espaces appropriés et suffisamment stimulants où chaque enfant pourra, de façon individuelle, découvrir ses compétences.

Le jeu favorise l'interaction entre les enfants. Pour cela, l'adulte doit s'impliquer dans l'activité de l'enfant sans trop intervenir, pour le laisser découvrir seul des nouvelles acquisitions. Par exemple, les plus petits qui font leurs premiers pas s'entraînent avec des ballons, animaux à roulettes, jeux de bascules...etc. Aussi, les jeux dits « premier âge » comme les boîtes à musique les mobiles et les livres en tissus stimulent les bébés.

Pour favoriser l'éveil, plusieurs choses sont également importantes et auxquelles l'équipe doit être vigilante. Il s'agit de l'observation, des jeux libres, des activités dirigées et de la motricité fine, que nous allons aborder point par point par la suite.

a) Observation

L'une des missions principales des professionnelles est de veiller sur l'enfant. L'observation est donc primordiale au quotidien. C'est un outil de travail important. Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et ses

interactions avec les autres (adultes/enfants). Avec un regard bienveillant, chaque enfant est observé de façon individuelle et de façon collective.

Se poser au sol avec les enfants, les regarder évoluer dans la salle de vie, voir les interactions entre enfants permet de voir l'évolution de chaque enfant au fil des jours, d'observer également ses difficultés. Cette position de se mettre à la hauteur de l'enfant est un réconfort pour l'enfant. Celui-ci saura que l'adulte est là pour lui, en fonction de ses besoins, et sera présent en cas de conflit.

L'observation se fait à la fois lors de jeux libres, d'activités dirigées et rend possible un réajustement au quotidien des activités proposées, de l'aménagement de l'espace. L'autonomie de l'enfant sera alors favorisée, rendant cet espace de vie plus sûr et plus sécurisant.

L'objectif de ces observations est de permettre d'affiner nos attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. De plus, un regard porté par l'adulte est sécurisant pour l'enfant et lui permet d'exister et d'évoluer avec plus d'aisance. Il faut que l'adulte soit « un phare » pour l'enfant, il porte un regard sur lui qui suffit à le sécuriser pour qu'il se lance avec confiance dans ses découvertes.

b) Jeux libres

Le jeu libre est le jeu que l'enfant décide de mettre en place pour lui-même afin de satisfaire son besoin d'expérimentation personnelle. Le jeu libre est pensé comme un moment du quotidien.

On peut penser le contraire mais l'adulte doit accompagner ce temps car l'enfant doit sentir l'adulte, sa présence, sa sécurité, son regard bienveillant. Par sa posture, l'adulte autorise l'enfant à jouer librement. Ainsi, s'asseoir auprès de l'enfant pendant un moment de jeu libre, être disponible pour une interaction avec lui, lui permettra de développer sa confiance en soi, sa curiosité, son autonomie, et sa créativité. L'enfant apprendra à s'affirmer, à contrôler ses émotions, à s'amuser seul et se valorisera.

Grâce à l'aménagement de l'espace, l'adulte invite l'enfant à jouer :

Les jeux symboliques (dinette, poupées, animaux de la ferme, voitures, etc.) favorisent la socialisation. Il est pour l'enfant un moyen d'exprimer ses ressentis sur des objets qu'il maîtrise et de rejouer des scènes vécues, d'extérioriser les émotions.

Les espaces moteurs (structure de motricité, extérieur, ballons, trotteurs, etc.) offrent à l'enfant un moyen de sauter, courir, grimper... de découvrir leur corps, et l'espace dans lequel il se trouve.

L'objectif de l'aménagement des espaces permet à l'enfant d'évoluer de façon autonome et construire sa personnalité. La réflexion commune sur cet espace aménagé, laisse le choix aux enfants de cohabiter en harmonie avec les autres et trouver leur place. Ainsi sécurisé dans un espace aménagé, il sera plus à même de jouer librement et de laisser place à l'imaginaire, et ce aussi par la mise en scène. Le matériel mis à disposition aussi varié soit-il, pourra être détourné et utilisé par l'enfant comme bon lui semble. Les jeux sont sortis sans consigne, mise à part les règles du quotidien.

c) Activités dirigées

Chaque activité se fait dans le respect de chaque enfant. Elles dépendent donc des centres d'intérêts des enfants accueillis, selon leur âge et leurs besoins de découvertes et de leurs compétences. Le but étant de ne pas mettre l'enfant en difficulté, mais au contraire, de le valoriser et de l'encourager dans ses actions, l'adulte ne faisant pas à la place de l'enfant. L'équipe propose, arrête ou prolonge une activité en fonction du moment, des enfants présents et de leurs envies. En instaurant des rituels au fil de la journée, elle permet à l'enfant d'évoluer dans un environnement rassurant et sécurisant.

Chaque enfant est libre ou non de venir et est libre d'y mettre fin. La consigne étant juste que s'il sort, il ne pourra pas revenir, afin de laisser la place aux autres enfants. Elle favorise des temps en commun par petits groupes, permettant à l'enfant de se socialiser en s'ouvrant aux autres grâce à ces moments plus privilégiés. Il n'y a souvent qu'une ou deux consignes.

Ces moments collectifs aident les enfants à entrer en relation entre eux, à se connaître, à échanger et à s'entraider. C'est aussi un moment d'apprentissage des règles de collectivité, en collectivité. Ils permettent aussi le développement du langage, de l'empathie, la prise de plaisir et de découvertes.

Lors de ces temps, la production n'est pas la finalité ! Peut-être même parfois un enfant pourra s'asseoir à une table et juste observer les autres enfants dessiner. L'enfant a le droit de « ne rien faire », faire du rien », c'est aussi une façon de se construire.

Par choix, notre structure ne fera pas de « cadeau » à des moments clefs du calendrier (fêtes des mères, des pères, des fêtes de fin d'année). Car l'enfant n'est pas conscient de ces moments mais c'est l'adulte qui conditionne l'enfant à suivre ses envies pour marquer le coup !

d) Motricité fine et motricité globale

L'éveil chez l'enfant lui permet d'accéder à son développement global c'est-à-dire sa dimension physique et motrice, intellectuelle, langagière, socio-affective et morale. Pour l'enfant il passe par la motricité et par le jeu.

C'est donc un moyen d'éveil, de découverte, d'exploration de son corps et de prise de conscience de ce dernier. C'est aussi un moyen de découvrir ses capacités motrices, de se situer dans l'espace, de coordonner ses gestes et de s'ouvrir au monde qui l'entoure.

Comme le définit le magazine des Professionnels de la petite enfance, la motricité fine « *concerne les mouvements précis qui sollicitent les petits muscles et notamment ceux de la main et des doigts. Saisir un objet, le lancer, porter un objet à sa bouche mais aussi découper ou dessiner font partie de ces mouvements fins* ».

Par la répétition de gestes et la coordination des yeux et des mains, l'enfant s'entraîne à des gestes de la motricité fine comme enfiler, empiler, visser tout en jouant.

La motricité globale concerne quant à elle tous les autres mouvements du corps, plus développés, comme le fait de sauter, courir, marcher, ou encore grimper.

Les activités psychomotrices permettent de prendre conscience de son corps et de ses limites. Elles permettent aussi de tendre vers des consignes simples : suivre un chemin, se déplacer d'un point à un autre, apprendre des notions comme intérieur/extérieur, devant/derrière, dessus/dessous, dehors/dedans (cerceau, piscine à balles), sauter, courir, monter un escalier, coordination pied-œil, harmonisation des mouvements.

Paliers après paliers, les gestes s'affinent, les expressions corporelles se diversifient, les conduites motrices se perfectionnent. L'acte moteur est très important, car il est un instrument de conquête et de progrès évolutif. Les explorations sont différentes selon l'âge de l'enfant.

e) Motricité libre :

Chaque enfant possède son propre rythme ! L'équipe pratique la motricité libre c'est-à-dire que nous laissons l'enfant acquérir par lui-même les différentes étapes telles se retourner, s'asseoir, se mettre debout. Un enfant ne sera pas assis s'il ne sait pas le faire seul. Il a en effet été démontré que si un enfant est dans une position qu'il ne maîtrise pas, cela retarde son développement et en résultat de l'insécurité, de l'inconfort et risque de chute.

Mais pour favoriser cette autonomie de mouvement chez l'enfant, nous aménageons l'espace et le réajustons au quotidien pour favoriser et acquérir ses apprentissages. Le regard et la parole bienveillante accompagnent l'enfant.

L'enfant (bébé) sera donc installé sur le dos au sol pour le laisser se mouvoir. L'utilisation d'un transat sera faite uniquement sur des petites durées : pour le bercer, lui donner à manger ou en cas de régurgitation après le repas.

Cette affiche résume le fait que chaque enfant possède son propre rythme et ses propres étapes de développement. Par exemple, certains ne feront jamais de quatre pattes, sans pour autant avoir des soucis lors de la marche.

Pour stimuler la motricité libre chez les bébés, nous avons mis au sol des tapis de motricité sur lesquels quelques jouets, de différentes catégories pour le toucher, sont entreposés autour de l'enfant pour le solliciter à l'autonomie (chercher de lui-même les jouets).

Pour les grands, ce sera le parcours de motricité (la poutre pour l'équilibre, des dalles texturées)

C'EST AU SOL QUE L'ENFANT PRÉPARE LA MARCHÉ ET SON DÉVELOPPEMENT MOTEUR.



Pour permettre à l'enfant ces différentes étapes, il restera pieds nus (l'été) ou en chaussettes antidérapantes (l'hiver) qui épouseront bien la morphologie des pieds pour apporter de la sécurité et un bon équilibre pour les mouvements. Il est donc important de sensibiliser les parents sur l'importance des tenues souples ne bloquant pas les mouvements de leur enfant.

f) le cadre (les limites)

Elles font partie intégrante de l'apprentissage de la socialisation. Pour grandir sereinement et se construire, un enfant a besoin de limites.

Les règles peuvent être source de frustration et de colère. Elles nécessitent un accompagnement soutenu. Le rôle des professionnelles est d'accompagner l'enfant dans ces différentes situations en verbalisant et en répétant les règles afin qu'il les intègre. Le fait de retrouver les mêmes règles auprès de chaque professionnelle, cette cohérence et cette continuité lui serviront de repères et le sécurise (tout n'est pas permis, tout n'est pas possible. C'est la base de la socialisation et une façon de les préparer à la vie d'adulte).

En cas d'agression entre enfants : Les morsures et griffures font parties des problématiques que nous rencontrons le plus souvent au sein d'une structure petite enfance. En effet, ces situations suscitent beaucoup de réactions de la part des familles mais aussi des professionnelles de la petite enfance qui sont systématiquement en questionnement face à cela.

De la naissance à 2 ans environ, la découverte et la compréhension de l'environnement, des objets passent par la bouche de l'enfant. La morsure fait donc partie du développement de l'enfant, mais cela ne signifie pas que tous les enfants mordent !

La morsure est un acte impulsif que l'enfant ne peut contrôler. Ainsi les enfants peuvent mordre pour différentes raisons :

- Par acte d'affection pour les plus petits,
- Pour mal de dents,
- Pour découvrir l'autre,
- Face à une situation d'insécurité, d'angoisse ou de peur,
- Dans une situation de conflit, de frustration ou de mécontentement,
- Comme moyen de communication s'il n'a pas encore acquis le langage.

Comment agissent les professionnels en structure de petite enfance

Le travail des professionnels de la crèche est de proposer un cadre sécurisant pour les enfants afin de limiter au maximum ces situations.

En cas de morsure/griffure :

- Un professionnel intervient immédiatement pour gérer la situation à l'écart du groupe.
- Il rappelle à l'enfant qui a mordu ou griffé que c'est interdit en crèche et lui propose, en fonction de la situation et de la volonté de l'enfant, soit de s'exprimer autrement (une activité pour évacuer son énergie ou parfois un câlin pour l'aider à se calmer). La professionnelle peut également consoler l'enfant mordu (lui rapporter son doudou, ou l'aider à le soigner)
- Pour l'enfant mordu, le professionnel va aussitôt prendre soin de lui : en le consolant et en le rassurant. Si cela est nécessaire, il peut lui appliquer une petite crème de soin (ARNIGEL).
- Elle/il renseigne la fiche-incident pour faciliter la transmission de l'évènement aux parents.

Malheureusement la vigilance accrue ne pourra jamais empêcher toutes les morsures.

Lors des transmissions, les professionnelles situent l'endroit des morsures ou griffures sur le corps de l'enfant et expliquent le contexte. En aucun cas, le prénom de l'enfant qui a mordu ou griffé ne peut être révélé.

Si un enfant mord ou griffe fréquemment, sa famille peut être interpellée par la responsable pour essayer de comprendre la situation et voir ce qui peut être mis en place pour limiter ces situations.

En cas de morsures ou griffures très importantes, la directrice du Centre social peut aussi être amenée à rencontrer la famille.

Dans tous les cas, la responsable de crèche reste à votre disposition pour toute information ou question à ce sujet (cf. annexe – fiche incident).

Les repas

A l'entrée de la crèche les menus mensuels sont affichés pour les parents afin d'équilibrer le repas du soir et qu'ils aient un visuel sur ce que mange leurs enfants en crèche. Nos repas sont livrés quotidiennement par le traiteur « Bourgogne repas », en livraison froide. Les menus hebdomadaires sont supervisés par une diététicienne et sont affichés pour faciliter l'organisation familiale et favoriser un bon équilibre alimentaire au quotidien, ainsi qu'une prévention en matière de malnutrition et d'obésité.

Les repas sont pris à 11h30. Ce sont des moments conviviaux, de détente où petits et grands se retrouvent autour d'une table.

Repères dans la journée, ils sont essentiels également à la socialisation de l'enfant. Ils permettent de favoriser les échanges entre l'enfant et l'adulte et d'introduire les règles de vies : la politesse, le respect d'autrui.

Le goûter, pris entre 15h30/15h45, est livré aussi par le traiteur et qui est composé de laitage, d'un fruit frais (en compote pour les bébés) et un produit céréalier.

Les repas sont conditionnés dans des barquettes que le traiteur peut récupérer pour le recyclage. Les repas des grands sont en morceaux et ceux des bébés en purée. La viande rouge des bébés arrive déjà mixée. Les repas sont servis dans des assiettes en verre pour tous.

Notre agent de cuisine joue un rôle très important pour cette préparation. Elle veille à la prise de température des repas avant et après la réchauffe afin de respecter le protocole HACCP.

Elle est sensible à l'hygiène du matériel et l'espace cuisine, organise son poste pour que les enfants ne manquent de rien et fait ses échantillons de repas à la fin du service.

Les chariots contiennent l'essentiel pour les repas pour que les professionnelles n'interrompent pas ce temps. Les enfants côté bébés sont très contents quand ils voient l'agent de cuisine avec son chariot. Elle leur a donné un rituel en arrivant (toquer à la porte vitrée et de leur dire bonjour et bon appétit). Ceux qui ont le dos tourné, entendent ses paroles, expriment immédiatement leur joie et rejoignent l'espace repas. Du côté des grands, certains enfants attendent devant la porte de la cuisine.

a) Repas des bébés :

Pour les plus petits, le lavage des mains se fait avec un gant mouillé.

Les biberons sont fournis par les parents, ainsi que le lait. Ils doivent être étiquetés au nom de l'enfant. Pour le lait maternel, nous avons mis un protocole qui concerne son transport, sa conservation (cf. annexe- lait maternel). Le biberon et/ou le repas est donné selon le rythme de l'enfant.

Le biberon est donné dans les bras. C'est un moment privilégié avec l'adulte, en individuel, sauf si l'enfant préfère être en transat. Les transats sont utilisés que pour les enfants ne sachant pas tenir assis seul. Pour des bébés qui ont des difficultés de s'asseoir, la professionnelle lui donne son repas sur ses genoux.

Pendant ce temps de repas, des jeux sont proposés aux enfants qui attendent leur tour. Cela participe à l'apprentissage du « chacun son tour » et donc à la socialisation de l'enfant.

Pour les moyens nous utilisons des petites chaises avec une tablette afin de favoriser l'autonomie.

Pour les enfants qui commencent à manger seuls, nous utilisons deux cuillères, une pour l'enfant et une pour l'adulte. De même que les verres d'eau sont mis à disposition tout au long de la journée.

Pour assurer la continuité des repas entre la famille et la crèche, l'équipe a mis en place une fiche alimentaire. Mise à jour régulièrement lors d'échange avec les parents, elle permet le suivi du régime alimentaire de chaque enfant (allergies, introduction d'aliments nouveaux, texture). Nous respectons aussi le régime alimentaire de chaque famille, en nous le précisant lors de l'adaptation (sans porc, sans viande, etc.). Ces informations nous permettant ainsi de commander le repas adapté à l'enfant.

Concernant la diversification alimentaire de l'enfant, c'est aux parents de prendre les initiatives des introductions, en accord avec leur médecin référent. La structure s'engage à en respecter les étapes, dès lors qu'elle est adaptée aux capacités de l'enfant.

En cas de régime alimentaire particulier, validé par un PAI (Protocole d'Accompagnement Individuel), les parents devront fournir le repas.

b) Repas des grands :

Avant le repas, les enfants participent à ranger les jouets. Un moment calme autour des contes et histoires. Ce rituel avant le repas permet de faire cette transition dans le calme et sérénité.

Les enfants se lavent les mains sous l'œil des professionnelles qui s'assurent que les bons gestes soient effectués, les enfants s'installent à table à 11h30 pour le repas et à 15h45 pour le goûter.

Le repas doit être un moment de plaisir et non de contrainte. Nous proposons à l'enfant de goûter mais nous n'imposons pas qu'il le mange. L'eau est proposée au fil de la journée. Lors des repas, les légumes et les fruits sont à volonté. L'enfant à la liberté de ne pas manger l'un des composants du repas. L'enfant mangera la suite avec les autres enfants.

Les grands sont assis autour d'une table soit sur une petite chaise, soit sur un tabouret, l'enfant étant libre de ses mouvements dans tous les cas !

Avant chaque repas nous chantons une petite comptine « à table, à table, les grands et les petits ; à table, à table, à tous bon appétit, merci ! ».

Nous commençons par un verre d'eau et une tranche de pain afin de patienter lors du service. Trois professionnelles accompagnent +/- 16 enfants à la fois et sont assises à hauteur de ces derniers. Les enfants ayant chacun leur rythme pour manger, nous respectons celui-ci en étant disponible et à l'écoute. **Les professionnelles encouragent et valorisent l'autonomie de l'enfant.**

La connaissance de l'enfant au fil des jours le mène vers son autonomie. Grâce à l'observation, nous nous rendons compte de ses capacités. Nous lui proposons de faire seul, s'il le souhaite, afin qu'il puisse expérimenter, même en se trompant, tout en l'accompagnant.

Ce moment de repas est avant tout un moment de convivialité, mais aussi d'apprentissage, de découverte (sucré, salé, saveurs, textures, odeurs, couleurs).

Pendant le repas, l'adulte présente aux enfants l'ensemble du repas dans une assiette à compartiment pour les solliciter à goûter à tout et de prendre leur temps à leur rythme. A la fin du repas le reste de leur repas va dans la poubelle « à poules » en lien avec l'écolo -crèche et le développement durable. L'assiette/couverts/verre dans la bassine à hauteur de l'enfant.

La transition avant la sieste, se déroule autour des livres et des histoires. L'enfant aura le temps de digérer avant d'aller se coucher.

A la fin du repas, un gant mouillé est à disposition de chaque enfant pour qu'il puisse se débarbouiller seul. Nous sommes présentes pour aider certains enfants en cas de besoin.

Chaque enfant prend sa panier identifiée par sa photo pour se déshabiller et aller à la sieste.

Les enfants propres passent au WC avant d'aller aux dortoirs. Une vérification des couches est faite avant la sieste pour ceux qui ont besoin d'êtres changés.

Le sommeil

C'est un moment important où l'enfant va pouvoir se reposer, récupérer et assimiler. Chaque dortoir est aménagé afin de favoriser un environnement propice à l'endormissement. Chaque enfant doit se sentir en sécurité et rassuré pour « atteindre » le sommeil. Pour la sieste l'enfant ne dort jamais complètement dans le noir afin que celui-ci différencie le jour et la nuit.

La structure possède quatre dortoirs. Deux dortoirs sont utilisés pour les grands où sont disposés des petites couchettes. Un dortoir est occupé par les bébés avec des lits à barreaux. Pour finir, le dernier dortoir est utilisé par les enfants accueillis occasionnellement. Il comporte des petites couchettes et des lits à barreaux.



Nous utilisons dans chaque dortoir des bébés une caméra et un visiophone pour avoir un visuel et une écoute permanente sur ce qui se passe.

Dans le dortoir des grands, une professionnelle accompagne les endormissements et reste en surveillance jusqu'à 14h30 à l'intérieur. A partir de 14 h 30, une professionnelle reste dans le couloir et lève les enfants en fonction des réveils échelonnés.

Les plus petits dorment en body et gigoteuse et les plus grands en tee-shirt avec un drap et une couverture si besoin, en fonction de la température du dortoir.

a) Le rythme de l'enfant

L'équipe éducative veille au rythme physiologique de chaque enfant.

Ce rythme se modifie au fil des mois quand il s'agit des bébés. L'enfant petit sera couché selon ses signes de fatigue.

Quant aux plus grands, ils dorment généralement après le déjeuner. Tous les enfants sont couchés en même temps vers 12h30. Le matin, si l'enfant est fatigué, nous lui proposons de se reposer sur le tapis et si vraiment besoin nous le coucherons dans un dortoir. Les enfants qui ne s'endorment pas au bout de 45 minutes peuvent aller dans la section des plus petits, en attendant une deuxième sieste.

La deuxième sieste se situe généralement vers 14h, lorsque les enfants occasionnels sont arrivés. Nous demandons effectivement que les enfants arrivent avant 14h par souci d'organisation. Si l'enfant arrive plus tard, il est préférable que la sieste ait été faite avant de venir à la crèche.

Un enfant qui devra partir à 13h30 ne sera pas emmené au dortoir, mais un temps de repos lui sera proposé sur un tapis dans la section des petits.

- Sieste des bébés :

L'accompagnement au dortoir est individuel. Nous prévenons toujours l'enfant que c'est le moment d'aller dormir, que nous allons le déshabiller et le changer si besoin et lui donner son doudou et/ou sucette. Lorsque l'enfant possède un doudou style écharpe et couverture, nous ferons un nœud aux barreaux pour des raisons de sécurité.

Une professionnelle se met à côté de l'enfant et le contient avec sa main, le berce si besoin avec la main ou le porte dans les bras. L'adulte lui souhaite une bonne sieste et continue de le surveiller par le visiophone. Parfois l'enfant a besoin d'une présence jusqu'à l'endormissement. Nous précisons sur notre cahier de transmission l'heure d'endormissement de chacun.

Au réveil, l'adulte valorise l'enfant pour ce temps de repos en lui expliquant qu'il sera plus disponible et en forme pour aller manger ou faire des activités d'éveil. Toujours dans notre idée d'encourager l'autonomie lorsqu'il en a la capacité, il est invité à nous aider à ôter sa turbulette ou participer à enfiler la manche d'un vêtement, etc.

Les moyens font le même rituel que les grands pour se déshabiller sur le tapis avant d'aller à la sieste.

- Sieste des grands :

L'adulte peut faire un temps d'histoire et de chansons douces pour favoriser l'endormissement. Les enfants prennent leur doudou et/ou sucette en écoutant leurs histoires.

Par souci d'organisation et de sécurité, vers 15h30 la professionnelle ouvre les portes des dortoirs et lève un peu les stores afin qu'ils se réveillent en douceur.

Les couchettes nécessitent la présence constante d'un adulte dans le dortoir et l'organisation du planning ne nous permet pas de mobiliser un adulte au-delà de 15h30.

Les enfants partent par petits groupes dans le calme au dortoir. Chaque enfant repère sa couchette. Il rentre seul sous le drap et l'adulte le borde avec une couverture polaire pour l'hiver. L'adulte reste dans le dortoir jusqu'à ce que tous les enfants s'endorment. Certains enfants ont encore besoin d'une présence à leur côté. L'adulte le rassure et met sa main sur l'enfant pour le contenir afin de faciliter l'endormissement.

Toujours par souci d'organisation, la crèche étant un lieu d'accueil collectif, quand l'enfant dort encore et que le parent vient le chercher, c'est une professionnelle qui ira le réveiller, le changer si besoin et l'habiller, avant de l'accompagner vers son parent.

b) Rituels

Dans la mesure du possible, chaque enfant possède sa place dans un dortoir assurant un repère spatial. Il y a la photo et le prénom de chaque enfant au-dessus de son lit.

Le doudou et/ou la tétine est donné à chacun, une ambiance calme est instaurée.

Les soins (propreté)

a) Le change

Le change est un moment de communication et d'échange privilégié, de bien-être, qui permet également à l'enfant de découvrir son corps. Cela aboutit à la construction du schéma corporel.

Les enfants vont en salle de change par petit groupe. Et au besoin en individuel en fonction de chaque enfant. Pour ceux qui vont sur les petits WC, étant plus autonomes, le groupe peut être plus grand. En cas de périodes d'épidémies, telle que la gastro-entérite, les changes se font en individuel.

L'adulte explique à l'enfant ce qui va se passer et sollicite sa participation. Afin d'assurer la sécurité, affective et physique, de l'enfant, il est indispensable que nous sachions où en est l'enfant à la maison : porte-t-il encore des couches ? Commence-t-il à aller sur le pot ?... Un tableau est présent en salle de change afin que l'ensemble de l'équipe sache où en est l'enfant.

Les enfants sont changés en fonction des besoins. Après le repas, l'adulte vérifie les couches avant la sieste. Nous veillons à observer les enfants et répondre à leurs besoins en fonction.

Nous proposons à l'enfant d'être acteur de son change. Nous accompagnons et encourageons l'enfant à se déshabiller. Pour son confort et sa sécurité dans l'espace, nous sollicitons les enfants de lever les jambes ou de se tourner pour les bébés afin de glisser la couche sous son siège. C'est avec la répétition que ces gestes deviennent automatiques.

b) L'acquisition de la propreté

Nous n'imposons jamais à un enfant d'aller sur les toilettes, nous respectons ses choix. Nous restons cependant à l'écoute des parents.

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans la vie d'un enfant et de son autonomie. Elle est amenée dans le respect de la maturation physiologique, maîtrise des sphincters, et psychologique, l'enfant doit être prêt. Cela se fait bien souvent par imitation des plus grands. Au début des points de repères sont établis dans la journée : milieu de matinée, avant le départ...

La mise au pot ou aux toilettes doit déjà être commencée à la maison, puis se fait par proposition de notre part. Ensuite, c'est à la demande de l'enfant, tout en respectant son intimité et sa pudeur. C'est une acquisition qui se fait en concertation avec les parents. Nous ne forcerons jamais un enfant à aller sur le pot ou aux toilettes s'il n'est pas prêt ou si les parents ne le sentent pas prêt (notion d'enfant acteur).

Chaque enfant possède son propre rythme, il y a parfois une régression, phase normale que peuvent traverser tous les enfants. La professionnelle met des mots pour dédramatiser l'incident et rassurer

l'enfant. Il faut avant tout en parler ensemble pour être le plus cohérent et suivre au mieux le rythme physiologique de l'enfant pour que tout se passe bien.

Il n'est pas possible « d'enseigner » à un enfant d'être propre. Le rôle des parents est plutôt de le soutenir et de l'encadrer tout au long de l'acquisition de la propreté. Pour utiliser le petit pot avec succès, il faut que l'enfant soit prêt physiologiquement et, surtout, psychologiquement. Cette acquisition dépend beaucoup de l'enfant. Il est donc important de lui faire confiance.

Tant que l'enfant n'est pas prêt, il est inutile de le forcer à devenir propre. De toute façon, cela pourrait ralentir son apprentissage.

Les enfants deviennent « propres » d'abord le jour. Puis, généralement, la propreté de nuit vient quelques mois plus tard. L'âge de la maîtrise de la propreté varie toutefois beaucoup d'un enfant à l'autre. Pour cette raison, il faut éviter d'établir l'âge auquel on considère que l'enfant devrait être propre. Attendre plutôt qu'il présente des signes indiquant qu'il est prêt, puis suivre son rythme. C'est lui qui décide. L'acquisition de la propreté est un processus qui prend généralement de 3 à 6 mois en moyenne.

En crèche, les repères de la journée aident l'enfant à aller sur le petit pot ou aux toilettes régulièrement. La professionnelle invite généralement l'enfant à aller sur les WC à des moments précis. Par exemple : vers 10h30 lors des changes, après le repas, avant la sieste, après la sieste, avant la collation de l'après-midi, etc. Les professionnelles accompagnent pour que l'enfant soit acteur de cette étape.

La santé de l'enfant

Le lavage des mains

Le lavage des mains est un rituel quotidien au sein de la crèche et accentué en période d'épidémie. Il se fait automatiquement avant et après les repas, après le passage aux toilettes, avant et après certaines activités telles que la cuisine, la peinture... et après avoir joué dehors.

En période d'épidémie, il se fait également à l'arrivée et au départ de l'enfant, avant le passage aux toilettes, avant et après la sieste.

Pour les enfants côté bébés, nous utilisons des gants, de l'eau.

Lorsque l'infirmière est présente au sein de la structure, auprès des enfants ou en administratif, elle reste disponible pour aider ses collègues lors de ce rituel et pour accompagner les enfants au lavage des mains.

Surveillance médicale :

L'équipe est attentionnée lors des changes des enfants pour surveiller son état global. L'infirmière est également disponible pour répondre à toute interrogation de la part des professionnelles, ou doute sur un état cutané. Lors des transmissions, les parents sont informés de toute anomalie (boutons, rougeur, griffure, hématome...).

En cas d'érythème fessier ou de petites irritations, la crème SOS fesses rouges de la marque GIFRER change est utilisée pour soulager l'enfant. Si cette crème ne convient pas, les parents apportent un autre tube non entamé sous prescription médicale.

Nous observons chaque enfant et nous faisons une surveillance générale tout au long de la journée. Cela comprend son comportement, son activité motricité, son langage... Au moindre doutes ou signes anormales, nous en informerons les parents.

Concernant les soins d'urgence (saignement de nez, fièvre, piquûre d'insecte, blessure...) nous nous référons à un classeur de protocole d'urgence qui a été validé par le médecin de crèche. Si l'infirmière est présente sur la structure, c'est elle qui prend en charge l'enfant en cas d'urgence médicale. En cas d'absence de l'infirmière, c'est le rôle de la responsable de prendre en charge les urgences.

Chaque famille veillera à apporter des dosettes personnelles de Doliprane® pour les enfants de plus de 11kg. Pour les bébés de moins de 11kg, il est recommandé aux parents d'apporter leur propre flacon de Doliprane®, si possible non entamé. Dans le cas contraire, il nous sera indispensable que la date d'ouverture soit notée sur ce flacon. Il est essentiel qu'il l'ait toujours dans son sac personnel afin de lui administrer une dose adaptée. Le Doliprane® sera administré, au sein de la crèche, uniquement si l'enfant se met à avoir de la température supérieure à 38°5.

L'équipe administre d'autres médicaments, avec l'autorisation de la responsable. **Si l'enfant doit suivre un traitement médical, la posologie des prescriptions doit être adaptée à son mode de garde (prise de médicaments en dehors des heures de crèche).**

En concertation avec la responsable, les antibiotiques sous prescription médicale, déjà reconstitués à la maison, seront acceptés à la crèche, si et seulement si, ils sont transportés dans une glacière. Par la suite, le traitement sera conservé au frigo de la crèche le temps de la posologie. Il faudra donc que l'enfant ait un traitement pour la crèche et un deuxième pour la maison (cas de posologie 3 fois par jour). Par souci d'organisation, nous conseillons aux parents d'informer le médecin que leur enfant est inscrit à la crèche en contrat régulier afin de lui prescrire une posologie de 2 fois par jour. Ce mode est accepté uniquement pour les enfants sous contrats réguliers. En effet, les enfants en contrats occasionnels ne seront pas acceptés à la crèche s'ils sont malades.

Les parents doivent également communiquer les heures de prise du traitement à la maison pour assurer une bonne cohérence et un suivi de soin adapté. Nous n'administrons que les traitements dont l'enfant aura besoin dans la journée. Ceux du matin et du soir seront administrés à la maison.

L'infirmière a mis en place un protocole pour le suivi médical et l'administration des médicaments pour chaque enfant. Ce support de travail est à disposition des professionnelles sur le bureau de l'équipe en cas de besoin. Nous trouverons sur ce support comment faire un soin de nez avec la seringue (sans aiguille), traitement d'érythème fessier, surveillance de la température, conjonctivite, blessure, hématomes, diarrhée, PAI etc.

Pharmacie

L'infirmière a également pour missions de veiller à la pharmacie. En effet, une pharmacie avec du matériel de première nécessité pour les enfants est présente dans la salle de change. Egalement, nous disposons d'une pharmacie autre pour nous professionnelles. L'infirmière se charge de veiller au stock de celle-ci et surveille les dates de péremptions de chacun des produits. Elle a la charge de l'achat des produits pharmaceutiques.

Hygiène

L'hygiène des locaux et des soins apportés aux enfants sont réévalués régulièrement par la responsable et l'assistante de direction en mettant en place un classeur de suivi pour chaque espace. L'infirmière veille à leurs bonnes pratiques. Egalement, elle porte des conseils auprès des professionnelles et en concertation avec la responsable pour leur mise en place.

Les jouets sont nettoyés quotidiennement à la vapeur. À haute température par l'appareil « Sanivap », toutes les autres surfaces suivent la même procédure de nettoyage. Ce dispositif permet un nettoyage naturel, sans utiliser de produits chimiques et toxiques.

Certains supports sont nettoyés à la mi-journée par les professionnelles (poignées de portes, structures de motricité, façades de meubles, barrières, salle de change).

La structure est inscrite pour une labélisation « Ecolo crèche » qui débutera en juin pour 3 ans. Elle participe aussi au développement durable en sensibilisant l'équipe et les parents à cette démarche.

P.A.I

Selon la circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants atteints de troubles de la santé, le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Il est élaboré par le médecin de la crèche à la demande de la responsable avec l'accord de la famille.

Le PAI doit notamment contenir des informations suivantes :

- Les régimes alimentaires à appliquer,
- Les conditions des prises de repas,
- Le dosage du traitement, la prise du traitement dans la journée...

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

E. L'équipe et les stagiaires

Elle est composée d'une responsable éducatrice de jeunes enfants, une éducatrice de jeunes enfants de terrain qui a un rôle de responsable d'encadrement et qui assure la continuité de direction en l'absence de la responsable. Une infirmière, cinq auxiliaires de puériculture, deux CAP petite enfance et deux agents techniques.

Cette équipe pluridisciplinaire permet d'accueillir au mieux les enfants et répondre à leurs besoins.

Chaque professionnelle apporte ses savoirs, ses connaissances permettant une harmonisation des pratiques et une cohérence autour des besoins de l'enfant.

1. Le bien-être de l'équipe

Il contribue à la qualité d'accueil des enfants et leurs parents.

Pour veiller au bien-être de l'équipe, des moyens ont été mis à disposition : par exemple l'achat du mobilier qui répond au besoin ergonomique des professionnelles qui se trouvent dans différents espaces de travail (chaises roulantes, transat pour des dortoirs pour surveillance les siestes, banquettes d'accueil, salle de change avec un équipement professionnel, lits à barreaux ergonomique, salle de pause, sanitaire avec une douche). Le matériel ergonomique facilite la vie et l'environnement de l'équipe.

Pour créer du lien et éviter les difficultés relationnelles entre collègues, des instances dans le temps ont été pensées en équipe afin de favoriser une bonne communication et permettre de faire circuler la parole entre les professionnelles.

Ces instances fonctionnent de réunions régulières sous différentes formes :

- Chaque lundi une réunion de 30 mn pour traiter les sujets du moment.
- Une réunion d'équipe mensuelle de 1h pour revoir nos pratiques, améliorer notre fonctionnement par l'apport des idées collectives, se questionner sur notre rôle éducatif.
- Une rencontre mensuelle de 1h30 avec une psychologue qui accompagne l'équipe sur des situations rencontrées avec les enfants, les parents ou la hiérarchie. Comment elles l'ont vécu collectivement et individuellement. Quelle solution peuvent-elles apporter ? Comment savoir prendre du recul quand un évènement devient envahissant ?
- Ponctuellement des rencontres individuelles avec la responsable

Le rôle des professionnelles

L'équipe se doit d'être à l'écoute de l'enfant et de l'observer pour le connaître davantage et mieux l'accompagner en reconnaissant ses compétences. Aussi être à l'écoute des familles afin de les accompagner au mieux. Dans ce sens l'équipe est sensibilisée à l'écoute et cahier d'écoute. Ce support matérialisé recense les informations pertinentes remontées par l'équipe.

Elle a un rôle de prévention en étant attentive à chaque enfant, à son développement et à son épanouissement. Rôle de soutien à la parentalité, la possibilité aussi de s'appuyer sur les collègues « travailleur social » pour orienter les parents vers ce service qui prendra le relais.

Elle doit aussi être capable de maintenir ou confronter les parents dans leurs capacités à assurer le bien-être et l'éducation de leur enfant. L'équipe se doit d'être un appui pour les parents si le besoin s'en fait sentir.

Entre professionnelles, l'entraide est présente. L'équipe se complète et crée un climat de confiance pour un environnement serein pour les enfants. Chaque professionnelle apporte la richesse de sa formation au service des enfants.

Chaque professionnelle accompagne un groupe sur une année soit dans le groupe des bébés, soit chez les plus grands. L'équipe tourne chaque année pour suivre les enfants qu'elles ont accompagné durant l'année. Les enfants connaissent l'ensemble de l'équipe et cela grâce au roulement de certaines professionnelles entre les deux espaces et lors des remplacements de collègues en période d'arrêt maladie.

Entraide et bienveillance

L'équipe est vigilante pour apporter son aide si besoin. Les professionnelles ne sont pas figées sur leur planning au niveau de leur secteur mais plutôt flexibles à faire la transversalité entre les sections des grands et des bébés. Cette flexibilité renforce la cohésion d'équipe.

Communication (réunions, Analyse de la Pratique Professionnelle ou Analyse institutionnelle)

Pour une diffusion instantanée des informations durant la journée de travail, il faudrait une communication fonctionnelle. En effet, que ce soit entre professionnelles et/ou avec les parents, nous utilisons différents outils : transmissions orales et écrites, mails, échanges téléphoniques, cahier interprofessionnelles, affichages (ordonnances, PAI, fiches alimentations...) qui permettent de garantir une cohérence et une continuité dans l'accueil des enfants.

Les réunions sont également très importantes. Elles portent sur des sujets d'ordres administratifs, organisationnels et pédagogiques (notamment pour réévaluer le projet pédagogique). Elles ont lieu une fois par mois sur une heure selon les points à aborder. Préparées en amont, elles réunissent la responsable et l'équipe intervenante auprès des enfants.

Nous avons d'autres réunions plus courtes de 15mn/30mn une fois par semaine avec un compte rendu pour les personnes absentes.

Afin d'accompagner au mieux l'équipe sur sa pratique, ses questionnements, et sur des difficultés parfois rencontrées en ce qui concerne son travail auprès des enfants, une analyse de la pratique professionnelle est prévue. Elle a lieu une fois tous les mois pendant une heure trente en présence d'un(e) psychologue. Nous échangeons en toute liberté durant ce moment et nous nous enrichissons grâce aux conseils de la psychologue ou entre collègues. En cas de dysfonctionnement professionnel une commission de pilotage (Copil) mise en place par la médecine du travail afin d'accompagner l'équipe pour favoriser le bien-être au travail. En cas de situation qui perdure, une psychologue organisera des temps d'interventions mensuels d'une heure trente d'analyse institutionnelle où les responsables hiérarchiques seront présentes avec l'ensemble de l'équipe professionnelle. Ces temps permettront d'amorcer les situations critiques en travaillant sur l'intelligence collective.

Des temps de transmissions entre professionnelles sont effectués à chaque changement d'encadrant dans la journée. Cela permet la continuité d'accompagnement et le bon déroulement dans la journée.

L'importance de la communication :

La communication avec les parents est essentielle. En effet, il est important d'instaurer un climat de confiance afin de permettre à chacun, parents, et professionnelles, de se parler et ainsi de connaître au maximum l'enfant. Le fait de parler et d'évoquer les différentes pratiques éducatives sont essentielles pour avoir une cohérence. Certaines pratiques ne sont pas forcément identiques. La crèche n'est pas la maison. Les règles sont parfois différentes, vivre en collectivité nécessitant quelques ajustements. Le principal est qu'elles soient discutées et cohérentes pour l'enfant, dans un esprit de collaboration.

Ces échanges se font dès l'inscription, puis au quotidien de façon orale (lors des transmissions) ou écrite (panneaux d'affichages, cahier de liaison).

Pour renforcer cet échange avec les parents, des cahiers de liaisons ont été mis en place sur la section des bébés afin de noter le maximum d'information sur leur évolution psychomotrice, sommeil, alimentation. Aussi sur les activités d'éveil. Ce support permettra à la professionnelle de favoriser l'échange avec les parents et ne pas minimiser une information par rapport à une autre.

Sur la section des grands des tableaux qui regroupent toutes les activités ou intervention extérieure de la journée sont à la vue des parents, ils permettent de transmettre aux parents l'évolution de leur enfant au niveau de sa participation de la journée.

Formation de l'équipe

Au cours de l'année, différentes formations sont proposées aux professionnelles par exemple formation au premier secours, formation à la communication gestuelle, formation sur la communication, etc.

Des formations par thème sont proposées à la rentrée de septembre comme par exemple sur la communication, cohésion d'équipe...

Des formations peuvent être proposées à l'ensemble des salariés du centre social et seront en lien avec le projet social (formation sur l'écoute, évaluation du projet social ou familles).

Accueil des stagiaires

Des stagiaires venant de différentes écoles sont régulièrement accueillies à L'île ô merveilles. En lien avec le projet social, nous accompagnons en stage d'une semaine de découverte les élèves de 3ème qui ont un suivi l'accompagnement scolaire au Centre Social :

- * Stagiaires d'éducateurs de jeunes enfants principalement venants de l'école OCILLIA
- * Des stagiaires Auxiliaires de puériculture des écoles OCILLIA, Rockefeller, La maisonnée et If 'Aptitude, de la MFR de Charentay
- * Stagiaires psychomotriciens
- * Stagiaire CAP AEPE (CNED, école européenne, ...)
- * Stagiaire infirmière
- * Stagiaire en reconversion avec pôle emploi
- * La crèche est référencée comme un lieu d'accompagnement à la professionnalisation des stagiaires.

F. Transversalité partenaires extérieurs et intervenants

1. La transversalité avec le Centre Social

Ils permettent de renforcer le lien dans le cadre des projets social et familles. :

a) Les passerelles avec l'accueil de loisirs : elles permettent à l'enfant de se familiariser avec un nouvel environnement. C'est la transition entre la crèche et l'accueil de loisirs au centre social. La proximité des locaux nous permet de proposer aux enfants de la crèche une transition en douceur vers ce lieu sur des temps d'éveil les mercredis (en dehors des vacances scolaires) avec le groupe des 3/5 ans. Cette passerelle est mise en place d'avril à début juillet avec les enfants qui vont à l'école en septembre.

b) La passerelle avec les ASL : les enfants des personnes qui participent à ces ateliers socio linguistiques sont inscrits officiellement sur la crèche à raison de trois demi-journées par semaine. L'EAJE possède 4 places pour ces enfants.

c) Les référentes familles : L'équipe remonte les difficultés rencontrées avec certaines familles quand les issues sont saturées. Elles prennent le relais pour nos épauler. Elles sont garantes de la continuité d'accompagnement. L'EAJE a prévu des places pour les familles participant à des ateliers spécifiques comme l'atelier cuisine ou une sortie.

d) La Pause Partenariale : Regroupe l'ensemble des partenaires du Centre Social sur le territoire et permet la rencontre et l'échange. C'est grâce à ce temps de partage que le rapprochement avec l'hôpital a vu le jour. Elle est stoppée à cause de la covid-19 et en cours de réflexion pour une reprise.

2. Les partenaires extérieurs

Ils permettent une ouverture sur le monde extérieur :

e) L'Hôpital de Jour de Belleville : Une rencontre intergénérationnelle mensuelle est prévue avec les résidents. Ces patients sont atteints de la maladie d'Alzheimer. Parfois ils viennent nous rendre visite ou à l'inverse nous y allons avec un groupe d'enfants. Un moment de partage est créé autour d'activités communes, organisées en amont (temps chanson par exemple). Elle activité stoppée en période de COVID.

g) La médiathèque de Belleville : Une intervenante de la médiathèque vient à l'île ô merveilles mensuellement pour proposer un temps de lecture dans la section des grands et des petits. Elle nous propose des livres afin de diversifier les contes et les histoires.

h) La PMI (Protection Maternelle et Infantile) : médecin, puéricultrice du secteur. Ils nous accompagnent ponctuellement sur le suivi d'une famille ou d'un enfant. La prise en charge des familles envoyées par ce service sont très souvent accueillies grâce aux places d'urgence.

i) Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) de Villefranche sur Saône. Leur intervention ponctuelle est précieuse pour un suivi de l'enfant sur son évolution dans un milieu non médicalisé qui est la crèche.

j) Le médecin traitant de l'enfant : un lien favorable pour un bon accompagnement de l'enfant.

k) Le CMP (Centre Médicaux Psychologique) de Belleville et de Villefranche s/s. leur présence ponctuelle est appréciée pour observer l'enfant comment il évolue au sein de la collectivité et nous aiguiller sur les outils qui peuvent nous aider par la suite pour son accompagnement.

l) la plateforme à petits pas notre structure offre un dispositif de dépistage, d'accompagnement aux soins et d'orientation pour les enfants et leurs parents.

m) SESSAD : (Les Services d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile) : Ils nous proposent une intervention ponctuelle avec une éducatrice spécialisée. Leurs objectifs :

- Être ressource pour les professionnelles sur des thématiques à définir.
- Faire des observations/ bilans d'enfant qui pose une question particulière
- Prêt de matériel
- Soutenir le lien avec les familles dans les situations complexes

3. Les partenaires de fonctionnement (financiers) :

- a) Service de la Caf : partenariat financier.
- b) MSA : accompagnement financier.
- c) Le mas : association info-aides victimes accueil de familles fragilisées
- d) La CCSB : Analyse de la pratique, écolo crèches

3. Les intervenants :

a) Pédiatre référent

Dr Lagrange est le médecin référent de la crèche. Elle n'est pas présente sur la structure mais reste joignable, par mail ou téléphone, pour toutes interrogations de notre part. Elle valide nos protocoles d'urgence, de soins et d'hygiène. Elle est également à notre écoute lorsque nous rencontrons des situations compliquées avec des enfants et/ou des familles. Fait des visites ponctuelles pour une admission ou pour un autre souci en lien avec un enfant.

b) La Psychologue

Nous avons la présence d'une psychologue qui intervient une fois par mois. Elle se charge de mettre en place des réunions que nous appelons APP, Analyse de la Pratique Professionnelle ou institutionnelle. Les réunions durent une heure et trente minutes. Ces APP nous permettent de parler de nos situations vécues, d'échanger avec nos collègues sur des difficultés que nous avons pu rencontrer et trouver des solutions en équipe. La psychologue est présente pour nous écouter et nous épauler. Ce temps est essentiel pour le bien-être du personnel. C'est un temps de partage, un lieu neutre ou tout peut-être dit sans jugement de valeurs.

c) Intervenant gym

Une intervenante vient une fois par mois dans l'objectif de permettre à l'enfant de prendre conscience de son corps, de ses limites, d'acquérir la maîtrise du tonus, des fonctions locomotives, de l'autonomie.

Généralement, ce temps se fait par petits groupes dans un espace aménager pour l'occasion. Différentes activités leurs sont proposées.

d) Intervenant musical :

Une intervenante propose mensuellement des activités avec tous les enfants, quel que soit l'âge. Un moment de bien-être est ainsi créé avec de la musique, de la découverte de nouveaux instruments et leurs manipulations pour les plus grands. Ce moment se passe généralement dans un dortoir aménagé pour l'occasion et par petits groupes mélangeant les âges des enfants, pour un moment de convivialité.

G. Projets de la structure et temps festifs

- Lors de l'Assemblée Générale, un temps festif avec les adhérents autour d'un spectacle pour les enfants, adultes et/ou des activités ludiques est parfois proposé. Ce temps festif fini par un buffet dans la convivialité.
- Fin d'année civile, un temps festif autour des activités pour confectionner par exemple des bonshommes de neige en laine, des guirlandes etc. Un spectacle est présenté par un intervenant autour d'un thème du moment puis finaliser ce moment par un buffet de fête (brioches, boissons au chocolat chaud, boissons froide, clémentines, papillotes)
- Tous les salariés et bénévoles du centre social se rencontrent autour d'un travail en commun sur un thème du projet social. Cela permet aux personnes de se découvrir mutuellement. Un repas convivial est proposé en fin de matinée. L'après-midi pourra être un moment ludique entre salariés et bénévoles autour d'un bowling ou karaoké...
- Soirée jeux : chaque veille de vacances scolaires les parents sont invités à participer à cette soirée autour des jeux pour enfants/adultes. Elle est organisée par le secteur familles.
- Sortie famille : le secteur famille organise régulièrement des sorties, en fonction de la saison, avec les familles du centre social.

PROJET ECOLO CRECHE

Le développement durable et l'éco-citoyenneté sont des sujets importants dans les enjeux sociétaux d'actualité. La CCSB a décidé d'engager ses structures dans une démarche de labélisation d'écolo crèche pour les 3 années à venir.

L'équipe de l'île ô merveilles se questionne quotidiennement sur ses pratiques professionnelles tels que :

- **Diminution des déchets** (prévention du gaspillage auprès des enfants, les déchets sont récupérés par l'une des professionnelles pour donner à ses poules.
- **Une alimentation respectueuse de l'environnement** (repas avec des aliments bio sont proposés quotidiennement et un repas végétarien par semaine est proposé).
- **Le tri sélectif** : L'équipe tri ses déchets, récemment des poubelles de tri ont été installées au sein de la crèche.
- **Achats écoresponsables** : Le renouvellement des jeux se fait par des jeux écoresponsable composé en bois issue de bois éco-gérés ou bien de plastique recyclé.
- **Activités écoresponsables** : Nous proposons aux enfants des ateliers en respect de notre environnement tels que l'équipe fabrique la pâte à modeler, fabrication d'activité en matériaux de récupération.
- **Fonctionnement** : L'équipe diminue son impact sur l'environnement : diminution du nombre de machine au cours de la journée, recyclage du papier à destination des activités dessins, récupération de l'eau (repas, goûter, sèche-linge) pour arroser le jardin. L'utilisation moindre du sèche-linge pour les draps et les couvertures polaires (sèche à l'air libre).
- **Activité pleine air** : Nous privilégions les temps de jeux à l'extérieur afin de leur transmettre le respect de la nature et la découverte de son environnement. Ceci passe par l'observation, de la nature (arbre, fleurs, feuilles), des petites bêtes et le projet « potager » pour découvrir le cheminement de la plantation.

Evaluation du projet

A chaque rentrée scolaire, une évaluation de ce projet pédagogique s'impose. Au cours de l'année, les professionnelles capitaliseront les informations à compléter, modifier ou/et à supprimer. Ce temps est nécessaire, pour répondre aux questions évaluatives ci-dessous, afin de savoir :

- 1) Si Nos objectifs, dans le cadre des valeurs définies, sont atteints ?
- 2) Ce qui a bien fonctionné et ce qui a freiné l'aboutissement ?
- 3) Si Le cadre de fonctionnement est en adéquation avec nos valeurs ?
- 4) Comment le public se sent dans l'espace crèche et centre social ?
- 5) Si L'accompagnement de ce public est optimisé ?
- 6) Si Nous avons répondu au besoin du public accueilli ?
- 7) Si L'équipe est satisfaite de ce cadre de fonctionnement ?

Une grille d'évaluation de ce projet a été établie, elle nous servira d'outils pour répondre à ces questions.

III. Conclusion

Le projet pédagogique est évolutif dans le temps. Sa réécriture s'inscrit dans une réflexion menée par l'ensemble de l'équipe, lors des réunions. Il sera réévalué, en moyenne, une fois par an. Son but est de favoriser l'estime de soi des tout-petits, les aider à acquérir plus d'assurance et se réjouir de vivre ensemble, de la rencontre avec l'autre.

Les premières années de vie d'un enfant constituent des moments privilégiés à la sensibilisation du « vivre ensemble ». Par notre action quotidienne, nous confirmons notre intention de préparer l'enfant à accéder à la citoyenneté. Nous les aidons à se construire comme personne épanouie, tolérante, responsable, et à avoir des relations sociales correctes en ayant des principes constructifs.

Ce projet pédagogique permet donc une continuité dans nos soins, une prise en charge globale de l'enfant et une cohésion d'équipe pour avancer tous ensemble, dans la même direction, créant ainsi le bien-être de l'enfant.

Annexes :

PROCOLE ALLAITEMENT EN CRECHE

Etape 1 : Réception du lait maternel à l'arrivée de l'enfant

Le professionnel vérifie avec les parents si :

- Le lait maternel a été transporté dans une **glacière** ou sac isotherme propre avec des packs de réfrigération.
- La durée du transport ne devra pas excéder plus d'une heure (pour éviter toute rupture de la chaîne du froid)
- La poche ou autre contenant du lait a bien une étiquette précisant le nom et prénom de l'enfant, la date et l'heure de l'expression du lait ou de la décongélation du lait.

Etape 2 : Conservation du lait maternel à la crèche

Les biberons frais ou congelés doivent être immédiatement placés dans une boîte hermétique ou sachet de congélation. Ensuite il est important de les stocker sur les étagères du réfrigérateur et non dans la porte (car la température est légèrement plus élevée).

La température du réfrigérateur doit être comprise entre 0°C et 4°C (vérification tous les jours).

Lait humain	Condition de conservation / température	Temps (sources de l'ABM de 2017)
Lait frais fraîchement exprimé	A température ambiante 19° à 25°	4 heures
	Au réfrigérateur <4°	3 jours
	Repas commencé / lait réchauffé	1 heure après le repas
Lait congelé	Au congélateur -18° à -20°	6 mois

	Décongelé au réfrigérateur	24 heures (ne pas recongeler)
--	----------------------------	-------------------------------

/! On ne mélange pas du lait réfrigéré avec du lait tiède qui vient d'être tiré. Il faut d'abord refroidir le lait tiré avant de mélanger avec le tirage précédant.

Etape 3 : Décongélation du lait maternel

Le lait maternel peut être décongelé au réfrigérateur jusqu'à utilisation ou peut se faire rapidement en mettant le récipient de lait congelé sous un filet ou dans un bol d'eau tiède (ne pas dépasser 37°C) jusqu'à que le lait soit liquide et à température souhaité.

Une fois le lait maternel sorti du congélateur, il peut se conserver 24 heures maximum au réfrigérateur !

/! Ne jamais recongeler du lait décongelé.

/! Ne pas décongeler du lait maternel au four à micro-onde (risque de brûlure).